



Doc. 13078  
23 janvier 2013

## L'état de la liberté des médias en Europe

### Amendement<sup>1</sup> n° 12

*Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 6.*

#### *Note explicative*

Ceux qui sont condamnés ou jetés en prison ne le sont pas en raison de leurs activités de journalistes, mais parce qu'ils sont mêlés à des infractions telles que meurtres, cambriolages à main armée, falsification de documents officiels, terrorisme, tentatives de coup d'Etat, attentats à la bombe, dommages causés aux biens et usage d'explosifs dans des lieux publics.

#### *Déposé par:*

GÜNDEŞ BAKIR Pelin, Turquie, GDE  
ERKAL KARA Tülin, Turquie, PPE/DC  
MUSTAFA Fazil, Azerbaïdjan, ADLE  
PYLYPENKO Volodymyr, Ukraine, PPE/DC  
TÜRKEŞ Ahmet Kutalmış, Turquie, GDE

---

1. 2013 - Première partie de session

